

La Présidente

Exp.: DVS/Service Insertion

Cergy, le 10 FEV 2020

Monsieur Jean-Pierre MULLER
Président du groupe socialiste et apparenté
Conseiller départemental du canton de Vauréal
Maire de Magny en Vexin
Hôtel du Département
2, avenue du Parc
CS 20201 CERGY
95 032 CERGY-PONTOISE CEDEX

Affaire suivie par : Cécile LACHAUX

Tél. 01.34.25.14.08 cecile.lachaux@valdoise.fr

Monsieur le Président, La Collègne.

Dans un courrier daté du 13 décembre 2019, vous avez interpellé le Vice- Président Philippe MÉTÉZEAU concernant les financements accordés au titre de l'appel à projets du Programme Départemental d'Insertion (PDI) à l'opérateur BimBam Job.

En effet, il a été proposé dans le rapport validé par la commission permanente (CP) du 9 décembre 2019 de conventionner BimBam Job à hauteur de 435 000 € pour le placement en emploi de 300 personnes sur les exercices 2020 et 2021, ce qui correspond à un financement de 217 500 € par an pour l'accompagnement de 150 allocataires du RSA.

A noter que ce partenariat financier est très intéressant pour le Département dans la mesure où les 217 500 € se décomposent en une part fixe de 30 % et une part variable de 70 % versée en fonction des résultats de placement en emploi des bénéficiaires du RSA accompagnés par BimBam Job.

L'intégration de BimBam Job dans notre PDI a été motivée par les résultats très significatifs observés dans le cadre de " l'expérimentation emploi " mise en œuvre par cet opérateur fin 2018. Sur les 130 personnes accompagnées sur une période de un an, 74 ont trouvé une issue positive (emploi ou formation).

Le protocole d'évaluation de nos expérimentations emploi est en cours de finalisation et fera prochainement l'objet d'une publication en lien avec le laboratoire de mesure d'impact de l'ESSEC.

Enfin, concernant le montant de 799 819, 04 € que vous mentionnez dans votre courrier, il correspond à une demande de financement formulée toujours dans le cadre de l'appel à projets PDI par BimBam Job sur un autre cahier des charges "préparation et accès à l'emploi". Cette demande de financement a été refusée et apparaît par conséquent dans le tableau des actions non conventionnées annexé au rapport de la CP du 9 décembre 2019.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération la meilleure.

Marie-Christine CAVECCHI





## Jean-Pierre MULLER

Président du groupe socialiste et apparentés Conseiller départemental du canton de Vauréal Maire de Magny en Vexin



13/01/2020

Monsieur Philippe METEZEAU Vice-Président du conseil départemental du Val d'Oise Habitat

Cergy, le

13 (30, 2019

Réf - JPM/OS/2019/0105

Monsieur le vice-Président,

Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, la commission permanente du conseil départemental actait le lancement d'une expérimentation avec l'association « BilBam Job ».

Comme vous le savez, les élus du groupe socialiste et apparentés étaient circonspects sur ce dispositif. Nous avons toutefois estimé que l'expérimentation serait de nature à confirmer ou infirmer nos craintes.

Le rapport présenté alors, confirmé par le rapport d'orientation budgétaire (page 51), indiquait que l'expérimentation ferait l'objet d'une démarche de mesure d'impact avec la mise en place d'un échantillon témoin de 150 personnes sur un panel de 500.

La commission permanente de ce lundi 9 décembre a validé les projets retenus dans l'appel à projets du programme départemental d'insertion (PDI). Dans le cadre de celui-ci, deux financements ont été accordés à l'entreprise « BimBam Job » pour des montants respectifs de 435 000 € au titre des actions d'insertion et de 799 819,04 € au titre des actions d'insertion non conventionnées.

Il n'était naturellement pas dans l'intention du groupe que je préside de s'opposer à cet appel à projets. Nous souhaiterions toutefois connaître les conclusions de la démarche de mesure d'impact suite à la mise en place de l'expérimentation lancée en 2018.

Je vous serais reconnaissant des informations que vous pourrez me communiquer sur ce dossier.

Avec mes remerciements anticipés, je vous prie de croire, monsieur le Vice-Président, en l'assurance de

ma parfaite considération.

Jean Pierre MULLER

Conseil départemental du Val d'Oise Hôtel du Département 2, avenue du Parc CS 20201 CERGY 95032 CERGY PONTOISE CEDEX

tél 01 34 25 14 74 www.valdoise.fr jean-pierre.muller@valdoise.fr